



La Lettre de la cigogne

La Lettre de la cigogne. Hors-série – Direction de la Petite Enfance – Octobre 2026

EDITO

4 ans (toujours) au plus près de vous

Comme nous l'évoquions il y a quelques mois dans une de nos publications, 2026 est une année d'élections professionnelles. En 2022, vous avez massivement plébiscité FO et pendant ces 4 années, l'équipe FO Petite Enfance n'a eu de cesse de porter vos revendications et de vous accompagner au quotidien, collectivement comme individuellement. **A quelques semaines du scrutin qui se tiendra du 3 au 10 décembre, l'heure du bilan a sonné, mais qui dit bilan dit aussi perspectives.**

Durant ces quatre années, des changements ont eu lieu au sein de notre collectivité et en particulier au niveau de la Direction Petite Enfance. D'autres s'annoncent dans les mois à venir. Sommes-nous en accord avec tout ce qui se profile ? Evidemment non, mais force est de constater que la conjoncture ne laisse que peu de choix et que la proposition faite aux familles toulousaines concernant la garde de leurs enfants,

doit opérer virage significatif, pour répondre à la demande, tout en se mettant en adéquation avec les changements démographiques et l'évolution des besoins des usagers.

Consciente de ces nécessités, mais toujours soucieuse de l'impact de ces changements sur les conditions de travail de nos collègues, **l'équipe FO Petite Enfance** a décidé, comme notre syndicat l'a toujours fait, de s'inscrire dans une démarche constructive des évolutions en cours, en constante concertation avec la Direction Petite Enfance et les équipes sur le terrain. Bien évidemment, nous resterons, comme de coutume, **extrêmement vigilants** à ce que nos collègues puissent assurer un service public de qualité, tout en continuant de s'épanouir dans leur pratique professionnelle, **pour le bien de tous.**

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ET
ÉLECTIONS DU COSAT
du 3 au 10 décembre
2026**





Bilan de 4 années en votre compagnie !!

Résumer 4 années de l'engagement FO n'est pas chose aisée... Pourtant, toute l'équipe FO Petite Enfance tenait à rappeler quelques-unes de ses interventions particulièrement marquantes sur cette période. Bien sûr, et vous le remarquerez, la liste n'est pas exhaustive.

FO Petite Enfance a obtenu:

- Versement généralisé de la **Prime pouvoir d'achat**, y compris pour nos collègues **contractuels** arrivant du **CCAS** et précédemment oubliés.
- L'augmentation du régime indemnitaire des **Auxiliaires de Puériculture diplômées** (**+74€/mois IFSE + 100€ CIA – versement novembre**)
- Maintien de l'IFSE pour **toutes les Auxiliaires de Puéricultures diplômées** (**52€/mois**), y compris les nouvelles arrivantes
- Attribution généralisée de l'IFSE à l'ensemble des **Agents Techniques** de la Direction Petite Enfance (**+37€/mois**)
- Attribution du régime indemnitaire afférent au groupe de fonction **Chef de Service** pour les **Directeurs/trices de structures** (près de 496€ bruts/an)
- Pour nos collègues de la **Réussite Educative**, des **Clubs de prévention** et des **Accueils Jeunes** : **octroi du CTI** (Sécur de la santé)

FO Petite Enfance c'est aussi...

- Plus de **60 accompagnements individuels d'agents** pour des problématiques RH
- Près de **60 réunions d'information syndicale**, au sein des structures ou au sein de la permanence FO.
- L'accueil de nos collègues des structures du CCAS au sein de notre Direction. FO a, là aussi été au rendez-vous en accompagnant les agents dans leurs démarches.
- Mise en place de **groupes de travail** (**Directeurs/trices de structures** et prochainement **Réussite Educative**)
- Plusieurs **réunions bi-latérales** avec la **Direction Petite Enfance**
- Accompagnements individualisés d'Agents en attente de reclassement.
- Suivi de l'évolution du métier d'**Assistante Maternelle**, en lien avec le **Collectif National des Assistantes Maternelles de Crèches Familiales**.



**Syndicat *Force Ouvrière*
Ville de Toulouse**

4 avenue du château d'eau - 31300

Toulouse ☎ 05 61 22 24 41

🌐 fo-municipauxtoulouse.com

✉ fo-petite.enfance.vdt@mairie-toulouse.fr





Et maintenant ?...

Comme indiqué dans notre édito, des changements significatifs se préparent au sein de la Direction Petite Enfance :

- Mise en place des **EMACF**, passage des **Crèches Collectives** en **Multi-Accueils** avec ajustement des agréments, afin de les aligner sur les besoins territoriaux. Pour se mettre en conformité avec la réglementation, une nouvelle dénomination sera attribuée aux établissements en fonction de leur nombre d'agréments : **petites crèches, grandes crèches ou très grandes crèches**,
- Mise en place du **guichet unique** dont l'objectif est de faciliter le traitement des demandes et l'attribution des places disponibles,
- Nouvelle **OTT** afin d'harmoniser le temps de travail et de gommer les disparités, notamment avec les Crèches "ex CCAS",
- Fermeture des structures sur **une semaine supplémentaire en été** (dernière semaine de juillet et 3 semaines en août).

Afin de mener à bien ces changements, des groupes de travail vont démarrer, composés de Directrices de structures, des Responsables de Territoires, en concertation avec la DGRH. Les équipes de terrain pourront, en amont, faire part de leurs idées et remarques. Celles-ci seront transmises par les Directrices et alimenteront le travail en cours.

Tout au long de ces mois de travail, FO ne sera bien évidemment pas attentiste des conclusions des groupes de travail mais y prendra toute sa part.

OTT

Petite Enfance

FO suit (bien évidemment) ça de très près...

Suite à la présentation des évolutions d'Organisation du Temps de Travail *** par la Direction, FO pose immédiatement ses **revendications**, au regard de ce qui se profile

La 4ème semaine de fermeture

Occasionnant une pose de 5 jours de CA supplémentaire imposée par la Direction, **FO Petite Enfance** revendique, pour les collègues de la Petite Enfance, le passage à **37h10 hebdomadaires** (+12min/jour).

Cette nouvelle OTT permettrait une présence plus conséquente des agents sur la journée, mais également la possibilité pour eux, de générer **6 jours de RTT supplémentaires**. Ce qui signifierait, la liberté de prendre des jours de congés hors des périodes de fermeture obligatoire.

OTT des agents accueillis du CCAS

Lors de leur arrivée au sein de la DPE, **FO** avait revendiqué le maintien de leur OTT particulière (1 semaine 4j / 1 semaine 5j).

La Direction, dans un souci d'harmonisation, souhaite y mettre fin à compter de la rentrée 2027.

FO revendique que les agents souhaitant bénéficier d'un temps partiel pour convenance personnelle afin de maintenir leur organisation actuelle **puissent recevoir une réponse favorable**.

Les Assistantes Maternelles

Elles travaillent sur une base de **35h hebdomadaire** et sont rémunérées en heures complémentaires pour le travail effectué au-delà de ce temps. Afin qu'elles puissent elles aussi bénéficier de l'harmonisation de l'OTT en cours d'élaboration, **FO Petite Enfance** revendique pour elles : la **transformation d'une partie des heures complémentaires (à hauteur de 6 jours) en temps (jours RTT)**.

Le Bonus Attractivité

Lors de notre rencontre avec notre nouvelle élue thématique, FO a réitéré le versement du bonus attractivité (augmentation de 100€ net par agent), pris en charge à 66% par la CNAF.



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Comme vous le savez, du **3 au 10 décembre prochain** et comme tous les 4 ans, auront lieu les prochaines **élections professionnelles**. Pour rappel, en **décembre 2022**, **Force Ouvrière** avait, grâce à vous, obtenu **44% des suffrages**.

Vous aviez, en nombre conséquent, plébiscité notre organisation syndicale, pour récompenser le travail effectué. De 2022 à 2026, nous n'avons eu de cesse de nous impliquer pour vous accompagner au quotidien, **individuellement** et **collectivement**.

Force Ouvrière porte vos revendications, répond à vos questionnements sur la carrière, la rémunération, le temps de travail et continuera de le faire, inlassablement.

Vos identifiants pour accéder à la plateforme de vote électronique vous seront adressés par courrier dans la **1ère quinzaine de novembre**. Du 3 au 10 décembre, toute l'équipe FO Petite Enfance compte sur vous, comme vous avez toujours pu compter sur elle.

... A VOS VOTES !!



Le 1er septembre dernier, M. Morgan LACLAUTRE, Directeur Général Adjoint en charge notamment de la Petite Enfance a été nommé, par M. Le Maire-Président, Directeur Général des Services. Son successeur au poste de DGEES est **M. Sébastien BOUNET** qui rejoindra notre Collectivité d'ici quelques semaines. Comme à notre habitude, nous le rencontrerons afin de définir avec lui une méthode de travail saine et constructive pour le bien des personnels.

**VOTEZ POUR VOUS
VOTEZ FO !**

**Syndicat *Force Ouvrière*
Ville de Toulouse**

4 avenue du château d'eau - 31300

Toulouse ☎ 05 61 22 24 41

🌐 fo-municipauxtoulouse.com

✉ fo-petite.enfance.vdt@mairie-toulouse.fr

